



Attention : Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux de la DNACG.

Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courrier recommandé.

RELEVE DE DECISION N°3

Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux
Réunion télématique du 3 au 4 décembre 2025



PRÉSENTS

Messieurs	Benjamin SCHLICKLIN	Président
	Philippe MANIEL	Membre
	Guilhem ROUSSIGNOL	Membre

EXCUSÉS

Madame	Perrine BLONDEAU	Membre
Messieurs	Alain CALDARELLA	Membre
	Robert VINCENT	Membre
	Thibault PORTALEZ	Membre
	Benoît BEZU	Membre

ASSISTE

Monsieur	Alex DRU	Responsable juridique
----------	----------	-----------------------



Du 3 au 4 décembre 2025, la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux s'est réunie sur convocation régulière de ses membres par réunion télématique.

Elle a procédé à l'analyse de la situation financière d'un club suite à une demande de révision d'encadrement de masse salariale pour la saison 2025/2026.

La Commission a délibéré et pris la décision suivante :

Date de publication : 12/01/2026

ASS SPORTIVE DE MONACO

- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2025/2026.

Benjamin SCHLICKLIN
Président de la CACCF

